

Chapitre 9

L'Accord

Le centre communautaire

Ce projet a certes été l'un des plus rassembleurs au cours des trente dernières années. Voici comment on a mis en marche les moyens pour combler un besoin bien senti par la communauté paroissiale.

Depuis la démolition de l'ancienne salle paroissiale située à l'arrière du presbytère, l'école devient le lieu de rencontre pour les organismes paroissiaux tout comme pour les événements à caractère social et récréatif. La nécessité d'une bâtisse à vocation uniquement communautaire se fait de plus en plus sentir.

À la fin de l'année 1979, sous l'instigation des Chevaliers de Colomb de la paroisse et avec l'appui indéfectible du maire M. Claude Désilets, sept organismes du milieu se réunissent et forment un comité dont l'objectif sera de doter la paroisse d'un centre communautaire. Ces organismes sont : l'Aféas, le Club de chasse et pêche, les Loisirs, les chevaliers de Colomb, le Club de croquet, l'Âge d'or et la chorale. On forme alors un comité de seize membres. Ceux-ci choisissent M. Claude Veilleux comme président. Messieurs Lucien Provencher et Henri-Paul Proulx en sont respectivement vice-président et secrétaire. Les représentants de ces organismes créent un bulletin d'information paroissial dans le but d'informer les citoyens quant aux développements de ce projet tout en faisant état des activités des organismes de la paroisse. M. Charles Prince se charge de coordonner toutes les cueillettes de fonds et prend les moyens afin d'atteindre l'objectif : environ 100 000 \$. Il dit au maire : « *Je m'en occupe, j'arrêterai quand je te donnerai les clefs du centre communautaire.* »

Le projet du centre communautaire de même que cet organe d'information portera le nom de L'ACCORD, nomenclature non équivoque s'il en est une. C'est ainsi que l'on voit surgir diverses activités sociales et récréatives dont le but est d'amasser les fonds nécessaires pour la réalisation du projet. Qu'il suffise de se rappeler les soupers au bœuf braisé en été, le tirage de voitures assez prestigieuses et les diverses veillées qui réunissent les paroissiens. Les 23 et 24 avril 1980, un spectacle musical à grand déploiement se tient à l'église faisant salle comble. Intitulé *sul'perron d'la messe* tous les talents musicaux de la paroisse y sont mis à contribution. Le tout est placé sous la direction artistique de Mme Murielle Ouellet. On se souvient aussi du récital présenté dans l'église le 28 juillet 1980 par plusieurs musiciens et belles voix de la municipalité devant 675 personnes selon qu'écrivait Rosaire Lemay dans le Courrier-Sud.

Le programme comprenait une prestation par un chœur mixte sous la direction de Mme Jeannine Aubry. Suivait la présentation de pièces de piano par M. Yves Désilets de même que par mesdames France, Lise et Guylaine Ouellette. La dernière partie a permis d'apprécier les voix d'une vingtaine d'enfants sous la direction musicale de Mme Murielle Ouellet. Yves Désilets touchait le piano à titre d'accompagnateur.

Quelques semaines avant ce concert, le comité avait mis en vente 100 billets à 20 \$ l'unité donnant droit au tirage d'une voiture de marque Buick Grand Prix de l'année. C'est à l'occasion de ce concert que M. le curé Germain Langelier a procédé au tirage du billet gagnant qui a favorisé M. Jean Daneau un concitoyen de Sainte-Eulalie.

Également, à l'automne, on lance une activité dont le but est encore d'amasser des fonds et sans doute susciter encore davantage d'intérêt pour le but poursuivi par l'Accord : il s'agit de proclamer la reine de l'Accord en novembre 1980. Les duchesses sont : Anne-Marie Guay, duchesse des étudiants; Anne Levasseur, duchesse du troisième âge; Marielle Tourigny, duchesse des loisirs; Johanne Marchand, duchesse des commerces; Sylvie Beaulieu, duchesse de l'agriculture et Danielle Levasseur, duchesse des artisans. Le sort favorise Marielle Tourigny qui devient reine de l'Accord.



Couronnement de la reine 1981 – Assise, Mlle Martine Boudreault couronnée reine de l'Accord en 1981. Debout, à gauche, M. Aurèle Aubry, président de l'accord; Mlle Marielle Tourigny, reine de l'année précédente et M. Claude Désilets, maire. (Photo Rosaire Lemay)



De gauche à droite : M. Claude Veilleux, président de l'Accord; M. Jean Daneau, l'heureux gagnant; M. Vital Marchand, président des Chevaliers de Colomb de Sainte-Eulalie et M. Edmond McMahon qui a vendu le billet chanceux.

On pourrait aussi rappeler d'autres activités tenues au cours de l'année 1980 telles expo-vente par l'Aféas les 7 et 8 juin, compétitions de tir à l'arc par le club de chasse et pêche, défilé de mode, marchethon, soirée champêtre etc.

La construction

Le 27 octobre 1981, le député, M. Yves Beaumier, annonce en conférence de presse que Sainte-Eulalie obtiendrait une subvention de 31 000 \$ en vue de permettre à la communauté paroissiale de se doter d'un centre communautaire digne de ses aspirations. Or la population avait démontré d'éloquente façon son désir de voir ce projet se réaliser : on comptait déjà en banque un montant de 54 000 \$ amassé lors des diverses activités dont nous avons fait état ci-dessus. À ce moment, le président de l'Accord est M. Aurèle Aubry.

Au début de 1982, l'objectif est atteint. On a amassé environ 100 000 \$. On peut aller de l'avant. Déjà la firme d'architectes Morin & Lemay de Victoriaville est mise à contribution. À l'ouverture des soumissions, la firme Jean-Claude Mailhot construction se voit octroyer le contrat pour un montant de 130 000 \$.

Dans le Courrier-Sud en date du 14 décembre 1982, Rosaire Lemay écrivait : « *Nul doute que, pour la population de Sainte-Eulalie, le 3 décembre 1982 marquera un événement important dans son histoire locale. En présence de 200 convives et plusieurs invités de marque, on a inauguré officiellement le nouveau centre communautaire érigé sur le terrain de jeu. On a d'abord procédé à la coupe traditionnelle du ruban. M. le Curé Germain Langelier a ensuite béni l'édifice. (...) M. Claude Désilets, maire de la municipalité n'a pas manqué de souligner à la population sa satisfaction devant l'implication des paroissiens dans ce projet. (...) Mais du même souffle, le maire Désilets a lancé l'idée d'un autre projet, soit la construction d'habitations à loyers modiques.*

Pour sa part, le député Jean-Guy Dubois a reconnu que le projet avait été réalisé avec l'accord des gens de la paroisse. Il a également souligné l'excellent travail du maire dans ce dossier ajoutant que ce dernier a su développer un esprit peu commun de collaboration dans la population. Au cours de la soirée le maire Claude Désilets, dans un geste symbolique fort bien pensé a remis à Charles Prince (ou le prince Charles) la clef d'or du centre communautaire. (...) Mais il faut rendre hommage aux deux présidents successifs du Projet Accord, messieurs Claude Veilleux et Aurèle Aubry.

Cependant, ce sont tous les gens de Sainte-Eulalie qui doivent se féliciter et se remercier mutuellement de la qualité de leur conscience sociale et de la prise en charge de leur projet jusqu'à son ultime réalisation. »

En 1986, l'édifice était complètement payé grâce aux bénévoles qui au cours des quatre années suivant son ouverture avaient organisé de nombreuses activités afin que la dette soit acquittée le plus rapidement possible.



Photo de l'église et du HLM. Dans le haut complètement, on peut distinguer la 1^{ière} partie du centre communautaire. (Photo Rosaire Lemay)



Inauguration de la première partie du Centre communautaire en décembre 1982. De gauche à droite : M. Claude Veilleux, premier président de l'Accord; M' Aurèle Aubry, deuxième président de l'Accord; M. Jean-Guy Dubois, député de Lotbinière à la Chambre des Communes; M. Claude Désilets, maire; M. Yves Beaumier, député du comté de Nicolet à l'Assemblée Nationale et M. Jean Lemay, architecte de Victoriaville. (Photo Rosaire Lemay)

L'agrandissement

Le 14 mars 1987, on inaugurerait l'agrandissement du Centre communautaire. Tout en retraçant l'historique de la première partie de la bâtisse, voici ce que nous écrivions dans le Courrier-Sud, édition du 24 mars 1987.

« C'est presque un juste retour des choses que cet important agrandissement survienne à Sainte-Eulalie. Le 4 décembre 1982, on inaugurerait le centre communautaire dont le coût avait été défrayé en majeure partie par les citoyens (100 000 \$ sur un total de 131 000 \$.) Le 14 mars dernier on inaugurerait un agrandissement de 60 pieds par 50 pieds érigé au coût de 193 000 \$ défrayé par Hydro-Québec dans les cadres du plan de mise en valeur du territoire. On sait que cette dépense fait figure de compensation pour la dépréciation de l'environnement occasionnée par le passage de lignes à haute tension de l'Hydro-Québec sur le territoire de la municipalité.

En fait, Hydro-Québec aurait pu investir autrement, mais les gens du projet Accord regroupant tous les mouvements de la municipalité ont soumis l'idée de cet agrandissement à cet organisme gouvernemental. Devant cette unanimité, la décision a été facile à prendre. M. André Vallée, ingénieur et administrateur de la société de la couronne déclarait : les municipalités doivent faire porter leurs efforts sur des activités qui correspondent aux besoins et objectifs de leurs communautés respectives, ce à quoi Sainte-Eulalie a bien répondu.

Invité à prendre la parole, M. le curé Germain Langelier a tenu à féliciter ceux qui ont contribué à bâtir un tel lieu de rassemblement qui ne peut que favoriser les échanges à tous points de vue.

Quant au député Maurice Richard, il soulignait qu'une telle compensation est un juste retour de notre argent. Il a tenu également à féliciter les gens du milieu qui se sont impliqués. M. Roland Aubry, maire de l'endroit, tout en faisant un bref historique du centre communautaire, s'est dit fort heureux que les citoyens puissent profiter d'un ensemble de commodités bien méritées. »

Le centre communautaire se veut un lieu de rassemblement et de services qui fait l'envie de bien des municipalités environnantes, même parmi les plus peuplées. Il témoigne aussi du bénévolat dont étaient capables les gens de Sainte-Eulalie dans les années 1980 eux qui ont su mener à bien leur projet.



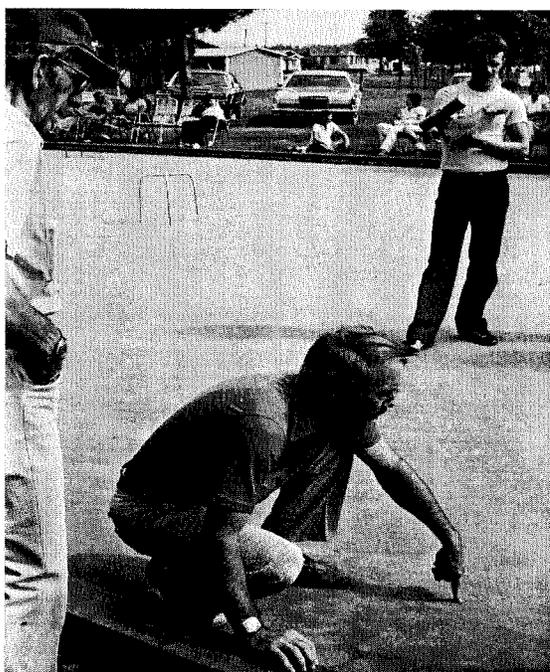
Les loisirs

En 1948, un comité des loisirs voit le jour, mais nous n'avons trace de la composition de ses membres ni des réalisations de l'époque sinon qu'il y avait une patinoire et une équipe de hockey inter-paroissiale. Il n'était pas question de loisirs pour les jeunes sinon la patinoire. Il convient de rappeler ici que cette patinoire, au cours de ces années, se trouvait à la place du stationnement actuel.

En 1967, on relance le comité des loisirs sur de nouvelles bases en l'incorporant. Les directeurs sont : messieurs Jean-Denis Camirand, assureur; Serge Désilets, marchand général; Guy Cloutier, marchand général; Raynald Lambert, contremaître; Gaétan Yelle, producteur de pommes de terre; Lucien Aubry, agriculteur; Aurèle Aubry, enseignant; Jean-Guy Beauchemin, menuisier et Alphonse Lupien, hôtelier.

Au cours des dix dernières années, on a surtout consolidé les infrastructures. Notons entre autres :

- Pose d'une nouvelle clôture autour du terrain de balle;
- Confection d'une piste d'avertissement sur le contour de ce terrain et pose d'un drain;
- On coule un plancher de ciment sur la patinoire et les bandes sont refaites à neuf en même temps qu'on y inscrit de nouvelles publicités;
- On rénove entièrement les toitures des trois estrades pour n'en faire qu'une ce qui permet aux personnes de demeurer debout tout en étant à l'abri;
- Chaque année, on réalise au moins deux projets de financement dans le but de permettre de vivre plusieurs activités tout en maintenant les infrastructures dans les meilleures conditions possibles.



De gauche à droite : M. Maurice Prince, M. Noël Ouellet et M. Martial Saint-Jean. (Photo Rosaire Lemay)



Debout, M. Maurice Prince et au premier plan, M. Laurent Champagne. (Photo Rosaire Lemay)



Début des années 1960 – Cette équipe inter-paroissiale de hockey était commanditée par le Moulin Rouge. Cette photo a été prise à l'aréna de Drummondville.

Au premier rang, de gauche à droite : Jacques Fournier, Albert Lacharité, Robert Bergeron, André Fournier, Réal Héroux et Benoît Leblanc.

À l'arrière : Adrien Bergeron, Marcel Arseneault, Yvon Leblanc, Guy Cloutier, Jacques Lacharité, Paul-Émile Lupien et André Bergeron.



